Le tourisme tunisien se meurt

A long terme nous sommes tous mortels, disait Keynes ; notre tourisme aussi. A la différence des précédents “incidents” salafistes, les conséquences de l’attaque de l’ambassade des Etats-Unis sur le tourisme tunisien ne seront pas que conjoncturelles. La déprogrammation, à plus ou moins longue échéance, de la destination est déjà une hypothèse qu’étudieraient la plupart des tour-opérateurs européens.

Comme dirait notre chef de gouvernement, « le capital est lâche », et si le risque est inhérent aux affaires, trop de risque tue les affaires.
Première conséquence de notre incapacité à contenir la violence salafiste, les TO ne prennent déjà que peu ou pas d’engagements aériens pour la saison prochaine, et nous devrons sans doute compter sur nos nerfs, la flexibilité de nos compagnies aériennes et l’attachement à la destination de certains TO et clients pour sauver 2013. Et comme on l’a bien vu lors du salon IFTM à Paris, les vaines tentatives du ministre du Tourisme pour calmer les esprits ne font qu’accentuer son désarroi personnel face à une situation qu’il n’a sans doute pas choisie ni imaginée. Notre ministre et notre gouvernement sont et resteront prisonniers de leur choix politique de ménager le chou et la chèvre. Les TO, les agences de voyages, les journalistes et l’opinion publique européens finissent, faute de comprendre les subtilités manœuvrières de nos partis et de leurs courants politiques, par se lasser d’un discours qu’ils comparent déjà à la langue de bois de l’ancien régime.
Tout n’est peut-être pas encore perdu, les prochaines semaines nous montreront si nous avons des partis et des hommes politiques dignes de ce nom. En attendant, nous ne pouvons que présenter nos excuses aux Américains et leur dire, à l’instar de Jésus sur sa croix, « pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu’ils font ». A nos extrémistes nous ne pouvons que rappeler l’un des nombreux hadiths du prophète Mohamedappelant à la sagesse et au calme : « … Annoncez la bonne nouvelle et ne faites pas fuir les gens et si l’un d’entre vous se met en colère qu’il se taise ». Autrement dit : bouclez vos gueules.

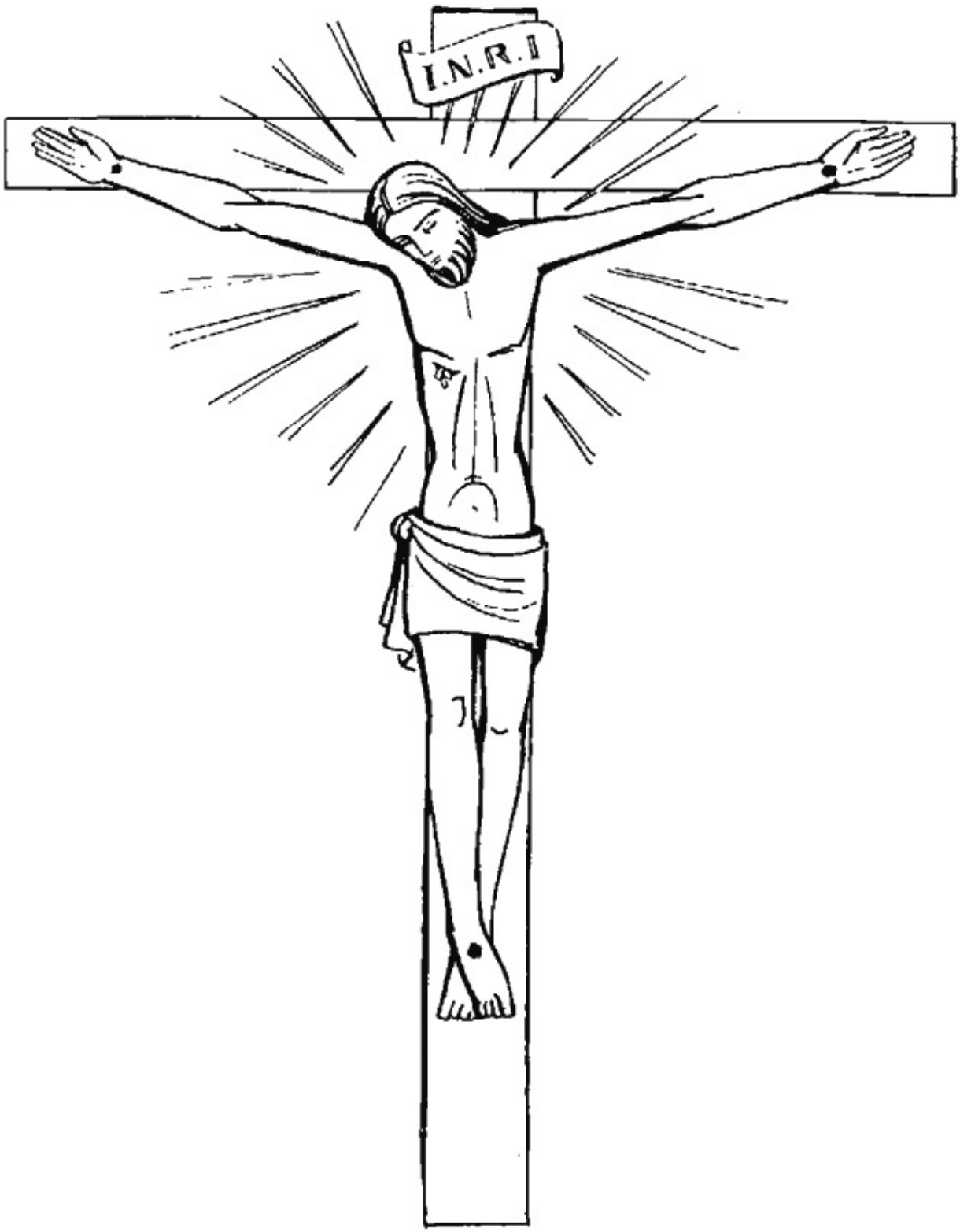

« pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font ».

« Je reproche au Ministre de ne pas s’occuper du secteur »

Le Tourisme

En Angleterre, le gouvernement vient de dissoudre le ministère du Tourisme dans un grand ministère chargé de la culture, du sport et des media. Cette décision a provoqué la colère des professionnels anglais du tourisme qui réclament un ministère à part entière pour leur secteur. Qu’en pensez-vous ?

Mohamed Belajouza

Moi, je me pose la question de savoir si, avec les 4 millions de touristes européens que nous recevons annuellement, nous avions vraiment besoin, en plus de l’Office du tourisme qui compte quelque 1300 personnes, d’un ministère comptant une quarantaine de personnes. Je dis quatre millions de touristes car si je me réjouis, en tant que Tunisien, de l’arrivée de nos frères libyens et algériens pour leurs vacances, en tant que professionnel, je dois admettre qu’ils n’ont que peu d’effet sur nos établissements.

Il faut aussi préciser qu’en l’absence d’une clarification des rôles du ministère et de l’Office, on assiste souvent à des tensions entre les deux structures dont nous sommes généralement les premières victimes.

Par ailleurs, un ministre est censé développer et défendre son secteur. Nous constatons que l’actuel responsable du portefeuille du Tourisme n’a cessé, depuis son arrivée, de dire du mal de ses entreprises et de ses professionnels.

Faut-il aussi rappeler que, durant les cinq dernières années, nous avons vu la nomination de cinq ministres successifs et que nous avons dû reprendre avec chacun le travail d’initiation et d’explication effectué avec son prédécesseur ? Cette grande mobilité des ministres, soumis à des impératifs politiques des gouvernements, et donc aux remaniements ministériels fréquents, ajoute à la fragilité d’un secteur qui a besoin de stabilité et de constance. C’est pour toutes ces raisons que nous demandons à ce que le secteur soit supervisé par l’ONTT, en attendant que celui-ci procède à sa réforme tant attendue.

Quand on sait que l’Angleterre n’a plus de ministère du Tourisme et que la

France, première destination mondiale avec 70 millions de touristes par an, ne possède qu'un secrétariat d'Etat non dédié exclusivement au tourisme, on se demande comment nous pouvons nous payer le luxe d'un ministère.
En parlant de la dette des hôteliers, monsieur le Ministre a cru bon de vous déclarer (Le Tourisme n°8, ndlr) que cette dette ne devait pas être réglée par le contribuable. Nous ne demandons pas cela ; mais nous constatons que le contribuable est en train de payer les frais d'un ministère qui ne sert à rien.

Apparemment, la rupture est consommée entre les fédérations professionnelles et le ministère. Qu'est-ce qui s'est exactement passé entre vous ?

M. Belajouza
Ce que nous reprochons à ce ministre, c'est qu'il ne s'occupe pas du secteur et qu'il n'a traité aucun dossier depuis son arrivée…

Pourtant, le ministère vient d'annoncer dans nos colonnes le règlement prochain du dossier de l'endettement par la création d'une société de gestion d'actifs, et le renflouement du budget de promotion par l'instauration d'une taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies aériennes. Ne s'agit-il pas plutôt entre vous d'un problème d'incompatibilité d'humeur ?

M. Belajouza
J'y arrive. Les annonces qui vous ont été faites font partie de la stratégie du ministre. Il se spécialise dans les déclarations fracassantes qui restent sans suite, puisqu'elles sont faites sans concertation ni consultation. Pour les mesures dont vous parlez, nous les avons apprises par voie de presse. Je n'ai été informé de la création de la société de gestion d'actifs que par un écrit de la Banque mondiale, que j'ai reçu une semaine après l'annonce faite par le ministre. Celui-ci, suite à ma demande de recevoir plus de détails concernant cette société, m'a répondu qu'il m'en fournirait « en temps opportun ». Et il semble que ce temps n'est pas encore arrivé.
D'ailleurs, je me demande ce que vient faire un ministre du Tourisme dans un dossier qui ne concerne que les hôteliers et les banques créancières. La FTH a toujours été partie prenante de ce dossier dans les discussions et les réunions que présidait la Banque Centrale.
Concernant l'autre annonce – la taxe sur les compagnies aériennes – je me suis réjoui en l'apprenant, et j'ai immédiatement appelé le pdg de Tunisair pour le remercier de cette décision. Grande a été ma surprise en apprenant

que ni M. Jrad, ni le ministre du Transport n’étaient au courant de cette décision. Voilà donc encore un exemple de la manière de faire de ce ministre. A ce sujet, nous venons d’être invité par le ministère des Finances à une réunion d’échange de points de vue, et nous avons présenté notre idée d’une taxe de séjour que paieraient les visiteurs en soutien au budget de promotion. Le ministère des Finances a été fort intéressé par cette idée et vient de constituer une commission pour étudier les conditions d’application d’une telle taxe. On voit donc bien que le ministère du Tourisme n’était pas le bon interlocuteur pour faire avancer ce dossier.
Ceci renforce ma conviction que le ministère du Tourisme ne sert à rien, sinon à empêcher le renforcement de la profession. Car les gouvernements successifs ont toujours voulu une FTH aux ordres et des professionnels en position de faiblesse, et c’est dans ce sens que le ministre a raison de parler d’assistanat.
Les seules ressources de la FTH viennent des cotisations, qui ne sont là que les années où il y a une élection au sein de la fédération. On nous a enlevé les versements de notre part des cotisations patronales, que nous avions reçues deux fois avant la Révolution, et que reçoivent naturellement les autres syndicats patronaux. On rechigne aussi à nous verser la subvention qui nous a été promise pour finir **la construction de notre nouveau siège**. Et on nous refuse une subvention via le Fodec qui est alimenté par notre argent. Finalement, il est clair qu’on veut nous maintenir dans un état de dépendance, en ignorant le fait qu’une fédération faible rejaillirait négativement sur l’ensemble du secteur.

Propos recueillis par **Lotfi Mansour**

Bientôt un plan de redressement pour Tunisair

Silencieux depuis son arrivée à la tête de Tunisair, Rabah Jrad semble décidé à prendre la parole ; notamment pour défendre le plan de redressement qu’il proposera bientôt au gouvernement. Aux grands maux, les grands remèdes : ce plan mettra à contribution l’Etat pour assainir la dette de Tunisair (envers

l’OACA, la CNSS…) et n’exclura pas un plan social que Rabah Jrad qualifie d’inévitable. Cette interview, la première qu’il accorde depuis sa prise de fonction, est aussi l’occasion pour R. Jrad d’afficher ses convictions en s’opposant sans nuance à la taxe sur le chiffre d’affaires des compagnies aériennes annoncée par le Ministre du Tourisme, et de soutenir, même s’il le fait indirectement, ses cadres impliqués dans l’affaire des « emplois fictifs ».

Le Tourisme

Le ministre du Tourisme a annoncé l’adoption de principe d’une taxe sur le chiffre d’affaires des compagnies aériennes nationales pour renflouer le budget de promotion du Tourisme. Qu’en pensez-vous ?

Rabah Jrad
Je n’étais pas au courant de cette décision. En apprenant cette nouvelle, j’en ai parlé avec le ministre du Transport qui n’en était pas informé non plus, et il en est de même pour le ministre des Finances.

Comment un ministre peut-il avancer une telle information en parlant d’un accord de principe au sein du gouvernement sans que ce soit vraiment le cas ?

R. J. Ce que j’ai compris, c’est qu’il comptait inclure cette taxe dans la loi des Finances de 2013. Cependant, pour ce faire, il aurait fallu que les partenaires et les ministères concernés en discutent et soient d’accord. Pour nous, un pavillon qui est déjà sinistré ne doit pas subir en plus une taxe supplémentaire. Le taux évoqué, de 1% du chiffre d’affaires, représenterait 25% de notre marge bénéficiaire. Cela revient à dire que nous paierons un impôt sur les bénéfices majoré de 25%, soit une taxation de 55%, ce qui est impensable.

Vous n’êtes donc pas d’accord sur le taux de cette taxe ni sur le moment de son application. Etes-vous aussi contre le principe même d’une telle taxe ?

R. J. Nous sommes partenaires du secteur touristique et nous le soutenons par divers avantages, dont un millier de billets de transport gratuits par an. Par ailleurs, il n’est pas équitable de taxer les compagnies nationales au moment où elles s’apprêtent, avec l’Open Sky, à entrer dans une phase de

concurrence accrue avec les compagnies étrangères – qui, elles, n'auront pas à subir cette taxe.

Selon vous, qu'est-ce qui pousse un ministre à faire de telles annonces ?

R. J. Je ne sais pas. Peut-être veut-il alléger le budget de l'Etat, et pense-t-il que la totalité du chiffre d'affaires des compagnies aériennes est faite dans le tourisme. Tunisair ne tire aujourd'hui que 20% à 25% de son chiffre d'affaires de l'activité touristique ; le reste, c'est du trafic régulier.

Je pose ma question autrement. Si on vous propose une taxe de 0,5% applicable dans 5 ans, qu'en penserez-vous ?

R. J. On verra à ce moment-là. Actuellement, Tunisair se consacre à la préparation d'un plan de redressement sur cinq années soutenu par l'Etat afin d'assainir sa situation. Ce plan sera proposé à l'approbation de l'Etat très prochainement. Nous en avons déjà informé le chef du gouvernement et le ministre du Transport.

Quels sont les grands axes de ce plan ? Prévoit-il une diminution des effectifs de Tunisair ?

R. J. C'est inévitable, il n'y a pas d'autres choix. D'ailleurs, nous avons déjà arrêté tout recrutement pour 2012.

Au-delà de cette réduction du personnel, quelles autres mesures comptez-vous proposer ?

R. J. Nous n'allons pas dévoiler le plan de redressement avant qu'il ne soit approuvé par le gouvernement. Mais parmi les points proposés, il y a le problème de la dette de Tunisair que nous voulons assainir avec le soutien de l'Etat. Ce dernier devrait aussi financer le plan de restructuration de l'entreprise, comme il devrait accorder son aide à la mesure des services publics rendus par Tunisair.

Globalement, comment jugez-vous la relation avec votre actionnaire principal, l'Etat ?

R. J. Notre ministre est conscient des enjeux qui se posent à la compagnie, le chef du gouvernement aussi. Et nous sommes tous d’accord pour dire qu’il nous faut des mesures courageuses pour sortir la compagnie de ses difficultés devenues structurelles.

Pensez-vous que la mise en place de ce plan est une affaire de semaines, de mois ou d’années ?

R. J. Normalement, nous devrions nous mettre d’accord avec le gouvernement sur l’ensemble du plan avant la fin de cette année, et son application s’étalerait sur deux ans.

Ce sera avant les élections ou après ?

R. J. Nous, nous demandons que ce soit avant les élections pour ne pas perdre une année.

En attendant ce plan, comment va Tunisair aujourd’hui ?

R. J. Elle va mieux qu’avant ; nous avons essayé, avec un certain succès, de comprimer les dépenses et d’améliorer nos recettes.

Je vais quand même vous poser la question des emplois fictifs. Trouvez-vous normal et équitable que des cadres de la compagnie soient écartés de leurs postes, sinon emprisonnés, sur un simple soupçon d’emploi fictif qu’ils n’ont ni décidé, ni approuvé ?

R. J. Il faut poser cette question à la Justice.

On reproche à ces cadres de n’avoir pas signalé ces disfonctionnements. Pensez-vous que, demain, on pourrait vous reprocher la même chose à propos d’autres emplois fictifs qui existeraient aujourd’hui au sein de Tunisair ?

R. J. C’est tout à fait plausible. Quand on a 8500 agents, on est dans l’incapacité de les superviser tous personnellement et de s’assurer qu’ils sont tous effectivement actifs. Nous avons des agents inactifs chez Tunisair, et d’ailleurs le gouvernement lui-même a reconnu en avoir parmi les 78 000 agents des chantiers municipaux.

Propos recueillis par **Lotfi Mansour**

Créer une demande nouvelle sur la Tunisie

La conférence de presse tenue lundi 24 septembre par Transavia.com, aux Berges du Lac à Tunis, a été l'occasion pour ses dirigeants de rappeler la bonne santé de la compagnie. Bénéficiaire depuis sa création, elle affiche 1,675 millions de passagers depuis le lancement de son premier vol sur la destination en 2007.

La filiale du groupe Air France-KLM fait état pour les 8 premiers mois de cette année d'une augmentation de son trafic sur la Tunisie de 24% par rapport à la même période en 2011 (1,5% par rapport à 2010) avec 1577 vols pour 232 500 sièges vendus. La compagnie a annoncé par la même occasion un partenariat commercial avec la société Kars (dirigée par Moncef Kehlil) qui lui permettra de vendre des billets en dinars aux aéroports de Tunis, Djerba, Monastir et Tozeur.

Avec le lancement du Paris/Tunis et la relance du vol vers Tozeur, le programme de Transavia sur la Tunisie pour l'hiver 2012-2013 s'établit comme suit :

– Djerba au départ de Paris Orly-Sud avec un vol quotidien sauf le samedi,

– Monastir au départ de Paris Orly-Sud avec un vol quotidien, et au départ de Lyon avec deux vols hebdomadaires tous les lundis et vendredis,

– Tozeur au départ de Paris avec deux vols hebdomadaires tous les lundis et jeudis (octobre à juin seulement),

– Tunis au départ de Paris avec quatre vols hebdomadaires, tous les lundis,

mercredis, vendredis et dimanches.
Concernant les objectifs de Transavia sur le marché tunisien, notamment sur Tunis où règne déjà une forte concurrence, L. Guérin a souligné que sa compagnie comptait essentiellement sur la « demande d'induction » – celle que créera le prix attractif du billet, qu'il estime à 85 euros en moyenne. Cette nouvelle demande créée par le prix bas « a représenté 80% de notre trafic lors de l'ouverture de la ligne sur Porto en 2007 », a-t-il affirmé.
A notre question sur la reconduction de l'accord de soutien financier accordé l'année dernière à la ligne Paris-Tozeur par la partie tunisienne, Hélène Abraham, vice-présidente de transavia.com chargée du commercial, du marketing et du produit, a précisé que cet accord « est en cours de discussion » et qu'« au-delà d'un soutien financier qui ne couvrira que le déficit de cette ligne, Transavia souhaite un véritable partenariat avec l'ONTT pour relancer cette destination ».
Dans une déclaration récente à notre confrère Tour Hebdo, H. Abraham avait établi le bilan de la ligne Paris-Tozeur à 10 000 clients pour l'hiver 2011-2012 « soit autant que sur l'hiver 2009-2010 ».

De gauche à droite : Hélène Abraham, Lionel Guérin et Moncef Kehlil.

Thalasso mention très bien

Les deux centres de Djerba Ulysse Thalasso & Spa et Athénée Thalasso & Spa viennent de recevoir le label Spa-A. Ils rejoignent ainsi un cercle très fermé de 25 spas en France et dans le monde, labellisés sur la base d’une charte de qualité par l’association Spa-A qui regroupe depuis 2010 des professionnels du bien-être.

Une maison inachevée

L’immeuble censé réunir les deux fédérations professionnelles, conçu gratuitement par l’architecte Wassim Ben Mahmoud, comprend cinq étages, dont deux initialement destinés à être loués à l’ONTT ; actuellement, celui-ci

paierait 4 millions de dinars annuels en loyers.
L’arrêt du chantier de la “Maison du Tourisme” alimenterait les tensions actuelles entre le ministère du Tourisme et les fédérations professionnelles. En effet, l’histoire de ce projet est celle d’une promesse de subvention faite par l’ancien président Ben Ali, et que l’actuel gouvernement ne semble pas pressé d’honorer.
Tout commence en 2009 avec la mise à la disposition de la FTH du terrain situé au Centre Urbain Nord. L’installation dans cette zone où se trouvent des banques et d’autres entreprises connues a valorisé le terrain, et a suscité, semble-t-il, la convoitise de gens proches du pouvoir.
A l’époque, pour couper court à ces convoitises, le président de la FTH décide de « rendre le projet irréversible » en commençant sa réalisation sur la base d’un financement où les fonds propres représentaient 40% du total. Voyant qu’au même moment, l’UTICA et d’autres organismes ont bénéficié de subventions de l’Etat pour construire leur nouveau siège, la FTH en fait la demande au même titre que les autres organisations patronales. C’est ainsi que Mohamed Belajouza, président de la FTH, fut reçu par l’ancien chef de l’Etat en présence du Premier Ministre et de son ministre du Tourisme. Et c’est lors de cette réunion que le chef de l’Etat avait donné ses instructions pour octroyer une subvention de 2 millions de dinars à la FTH, en complément des fonds propres apportés.
Plus que ça : le chef de l’Etat avait donné des instructions pour rendre la FTH propriétaire du terrain afin de faciliter l’obtention des crédits bancaires complétant le financement.
Devant de tels engagements de la part du Président de la République, M. Belajouza déclare avoir « pris pour acquis l’octroi de la subvention ». Et c’est ainsi que l’ancien siège de la FTH fut vendu et, en association avec la FTAV, la somme de 1,2 millions de dinars a pu être rassemblée pour débuter les travaux. Des travaux qui se sont arrêtés net avec la Révolution.
Depuis, la FTH est restée sans nouvelles concernant la fameuse subvention. Pire, la Fédération s’est vu retirer les versements des cotisations patronales dont elle commençait à bénéficier avant la Révolution.
La continuité de l’Etat ne semble donc pas valable pour les fédérations du Tourisme.

IFTM Paris

Le salon IFTM, tenu à Paris du 18 au 21 septembre, a reçu 28 788 professionnels du tourisme (+ 3,7% par rapport à la précédente édition). Il s’annonçait pour la Tunisie comme le point de départ de la reconquête du marché français et a fini par tourner court. Dans les couloirs du salon et devant le magnifique stand tunisien, il était plus question de politique que de business. Les nombreux professionnels tunisiens présents ont dû faire face au scepticisme de leurs interlocuteurs qui n’étaient pas nombreux à confirmer leurs rendez-vous. La prochaine édition se tiendra du 24 au 27 septembre 2013.

الخطوط التونسية
TUNISAIR

IFTM Top Resa Paris
18 - 21 sept. 2012
Porte de Versailles - Hall 7.2
Horaires
Lundi au jeudi : 9h30 - 19h
Vendredi : 9h30 - 16h30
Une question ? La IFTM Top Resa Mondial Assistance vous répond 24 h/24 au 0 969 320 490 (coût d'un appel local) du 17 septembre au 21 septembre.
Nouveau ! Téléchargez l'appli IFTM...
pour vous orienter sur le salon et optimiser votre visite !
Flashez ce code pour y accéder directement.
EXPOSANT
EXPOSANT
HANNIBAL TOURS
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
VITTE TRAVEL
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
EXPOSANT
MIRAMAR HOTELS
EXPOSANT
EXPOSANT
TUNISIE OT
EXPOSANT

Les trois compagnies aériennes tunisiennes ont répondu présent.
Tunisair était représentée par le staff de Paris auquel se sont joints le PDG Rabeh Jrad ainsi que
la directrice de la communication Soulefa Mkadem.

De nombreux professionnels tunisiens ont préféré annuler leur déplacement à Paris suite à l'attaque de l'ambassade américaine, comme en témoigne la quarantaine de badges non réclamés.